

La fixation du carbone en forêt va-t-elle devenir une activité rémunérée ?

Conclusion, Claire Hubert

Académie d'Agriculture de France, 27/01/2021

Pour le propriétaire forestier

Une opportunité pour financer des projets pour des peuplements en impasse technique.



Olivier Martineau © CNPF

**LABEL BAS
CARBONE**



Etat

Au croisement d'une politique de gestion durable des forêts et de l'objectif « neutralité carbone » à horizon 2050 (Engagement pris lors de la COP21)



Entreprise

- Une démarche volontaire de compensation/contribution
- Des besoins de communication : un élément marketing différenciant : bilan carbone de l'entreprise, attache locale, développement français
- Mobilisation des salariés autour du projet de l'entreprise sur son territoire

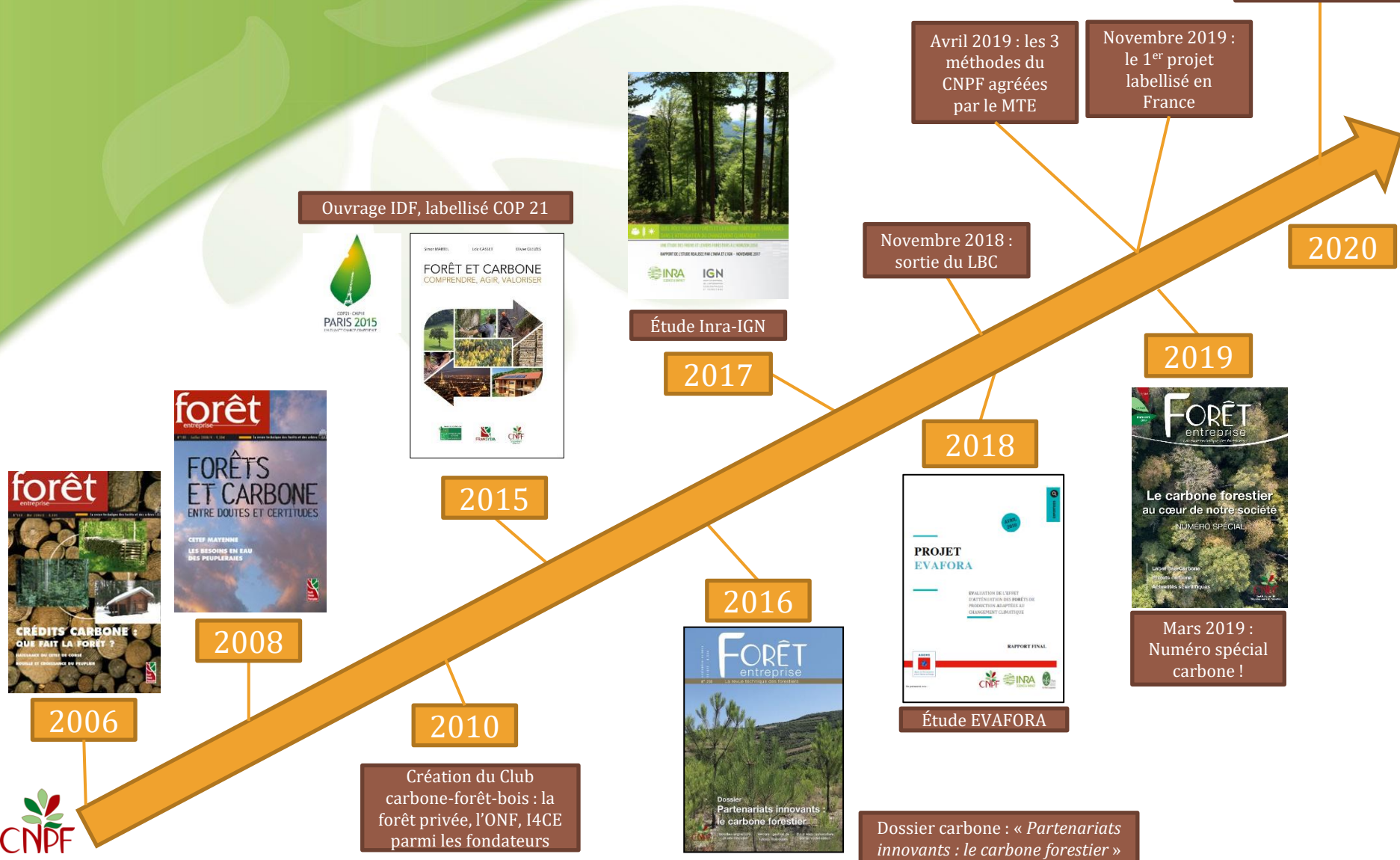


- Identifier des solutions techniques et financières pour répondre aux politiques publiques relatives à la forêt
- Proposer aux propriétaires privés des services qui les entraînent vers une gestion durable de leur forêt.

15 ans de travaux sur le carbone

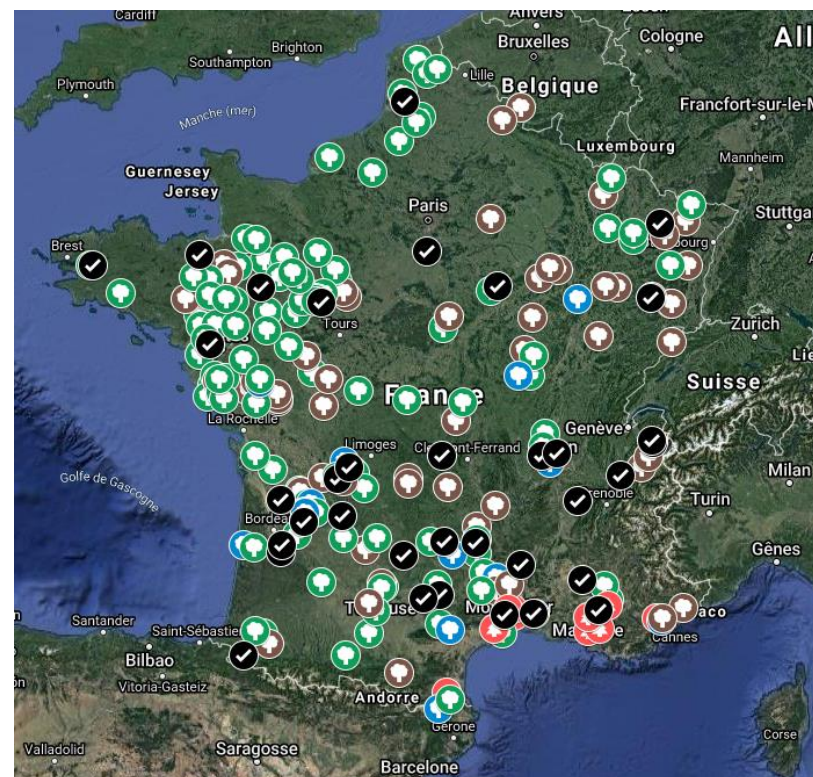
**LABEL BAS
CARBONE**

Décembre 2020 :
25 projets CNPF
labellisés et
financés



**Depuis 2015, accompagnement
du LBC avec le GIP Massif central,
I4CE & Fransylva (FEDER Massif
central et France Bois Forêt) :**

- ✓ CNPF a rédigé les trois méthodes forestières, V2 agréées, une V3 en 2021
- ✓ Une 4^{ème} méthode en 2021



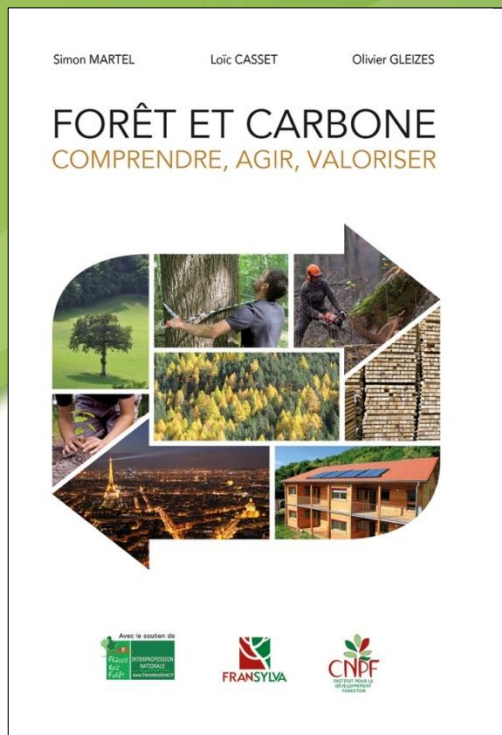


Depuis 2019, le LBC est opérationnel : 64 projets forestiers labellisés !

- ✓ Le CNPF a conçu 25 projets labellisés **ET** financés
- ✓ Doublement du nombre de projets labellisés dans les 6 mois
- ✓ Diversité des financeurs : entreprises, établissements publics et administrations... mais pas de particuliers

64

Les projets bénéficiant
du label bas-carbone



Merci pour votre attention

Toute l'actualité carbone à suivre sur LinkedIn :



CNPF - C+for - Forêt & carbone

carbone@cnpf.fr